MM. Henri Verhaeyn, route d'Arras, à Thumesnil, Joseph Petran, cabaretier, rue d'Arras, 169 bis, et Charles Meurisse, rue de Thumesnil, 13, se distinguèrent plus particulièrement.

Marcel Fremeaux fut ramené le premier au jour. Le jeune homme ne portait aucune blessure ; il avait été bousculé et renversé par les poutres ; mais l'une de celles-ci, par bonheur, avait été arrêtée dans sa chute et, étendue au-dessus du joueur, l'avait protégé contre la chute des autres matériaux.

Il fallut plus de temps pour retirer des décombres Gaston Dewelle. Celui-ci avait été littéralement enseveli sous les débris du mur. Son corps disparaissait entièrement sous les briques et les platras.

Lorsque, une à une, les briques eurent été rejetées, on put enfin emporter le corps du jeune homme. Ce n'était plus qu'un cadavre.

Deux docteurs furent néanmoins appelés, mais leurs soins et leurs efforts demeurèrent vains. Gaston Dewelle avait été assommé par la masse des briques ; il portait une large plaie à la tête ; le bassin était fracturé ainsi que la colonne vertébrale.

De la cuisine de l'estaminet, où on l'avait déposé, le corps du jeune homme fut bientôt transporté à son domicile, situé à quelques mètres, rue Luther, 20.

Sur le passage du funèbre cortège les têtes se découvraient, les femmes avaient des mots de pitié pour l'infortuné.

M. LE MAIRE SUR LE THÉATRE DE L'ACCIDENT ET RUE LUTHER

Dès qu'ils eurent été prévenus, les pompiers de la rue Malus accoururent avec le commandant Boivin et le capitaine Aerts. Ils n'eurent cependant pas à intervenir.

Vers quatre heures et demie, M. Delesalle, maire de Lille, arrivait sur le théâtre de l'accident.

Après s'être fait renseigner sur la façon dont le malheur s'était produit, M. le Maire se rendit, en compagnie de quelques représentants de la presse, à la demeure de Gaston Dewelle.

La chambre où reposait le jeune homme était claire, proprette ; des chromos, des cartes postales en garnissaient les murs, lui donnaient, avec la lumière qui entrait abondamment, un aspect de gaieté insouciante. Autour du lit, où se distinguait seule la face exsangue du mort, les amis se pressaient ; quelques-uns, des jeunes gens, essuyaient leurs larmes. M. le Maire, après avoir échangé quelques mots avec les personnes présentes, se retira profondément ému.

Une demi-heure après, la mère du jeune homme, pauvre femme impotente, revenait d'un dispensaire où elle était allée se faire soigner. On devine sa douleur lorsqu'elle apprit l'affreux malheur qui la frappait.

Mme Dewelle était veuve depuis un an. Elle vient de perdre son fils ; il lui reste encore une fille, qui habite place Vanhoenacker.

CE QUE DIT LE SURVIVANT

Nous avons pu rencontrer hier, chez sa grand'mère, Marcel Fremaux, qui a échappé d'une façon si extraordinaire à la mort qui le menaçait.

« Je me demande encore, nous dit-il, d'une voix blanche, comment je suis sorti sain et sauf de cet amas de décombres.

« Nous jouions depuis un quart d'heure à pelote quand il m'a semblé tout à coup que des cailloux tombaient sur la toiture. C'étaient les poutres qui se disloquaient. Je suis tombé, j'ai vu une poutre qui allait m'écraser, j'ai levé les bras pour me protéger la tête, et c'est tout. Cela a duré à peine une minute. Mon compagnon n'a pas poussé une seule plainte. Il a suffi de quelques minutes à mes amis pour me dégager.

« Quel malheur ! Et que serait-il advenu si l'accident s'était produit dimanche ? Nous étions là, hier après-midi, vingt-cinq joueurs.

« Et dire que si mon ami Gaston Dewelle avait travaillé comme il le faisait chaque lundi, il serait encore vivant. Mais voilà, c'est aujourd'hui la ducasse de Thumesnil. Comme la plupart de ses compagnons de travail chez M. Haquet sont de cette localité, le patron leur a donné congé pour l'après-midi. Mon ami en a profité, il est allé jouer au bouchon, il a trouvé la mort.

« C'était vraiment un bon garçon, très estimé dans le quartier. Il appartenait à la société de gymnastique socialiste « La Revanche » et devait se rendre prochainement, avec d'autres camarades, au concours de Lens. »

LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Il est difficile, quant à présent, de discerner d'une façon précise les causes de ce tragique accident.

Sans doute la charpente de la toiture était bien vieille, le mur qui la soutenait était à la merci d'une secousse un peu forte ; le tout pouvait s'écrouler un jour ou l'autre ; mais, au dire de quelques personnes compétentes, la pluie pourrait bien avoir provoqué la catastrophe. Ce seraient les ondées de ces deux derniers jours qui auraient activé la désagrégation des poutres disjointes, branlantes déjà. Les experts nous diront ce qu'il faut penser de cette opinion.

VIOLETTES VIVANTES Savon donnant l'illusion des violettes fraîchement cueillies. Victor Vaissier. 0237

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 19 juin 1911
Présidence de M. Mercy, vice-président

LE FACTEUR INDÉLICAT

Nous avons relaté les détournements commis par le facteur des Postes, Armand Amart.

L'indélicat fonctionnaire a comparu lundi en correctionnelle. Il a reconnu les faits. Le tribunal l'a condamné à quatre mois de prison, 25 fr. d'amende et à dix ans d'interdiction de toutes fonctions publiques.

AFFAIRES DIVERSES

Deux mois et deux amendes de 500 fr. à Emile Bonte, 39 ans, et à Pierre Decuyper, 35 ans, à Roubaix. Ces deux individus ont été surpris par un brigadier de douanes alors qu'ils faisaient « le repattage » afin de laisser passer d'autres fraudeurs.

— Six jours (sursis) à Marguerite Halluin, 48 ans, ménagère, à Lille.

— Quatre mois à Alphonse Beacq, 29 ans ; deux mois à Oscar Caudron, 28 ans, demeurant à Lille, pour vol de pommes de terre au préjudice de M. Guiselin, à Lille.

— Trois mois de prison à Joseph Noens, 29 ans, charretier à Roubaix, pour vol de zinc.

— Huit jours de prison à Augustin Delaoutre, 52 ans, sans domicile fixe, pour vagabondage et mendicité.

— Un mois (sursis) et 5 fr. à Gustave Becquart, à Lille, pour coups, rébellion, outrages et ivresse.

— Quinze jours et 5 fr. à Nestor Lamon, à Pont-à-Marcq, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et ivresse.

— Quinze jours à Jean Rafe, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Six jours (sursis) à Henri Thiébaut, 21 ans, à Roubaix, vol d'un morceau de cuivre chez M. Wauquier.

ROUBAIX

Pour le sectionnement

La circulaire suivante est distribuée en ville :

Aux Electeurs roubaisiens,

Que l'on soit clérical, progressiste, radical ou socialiste, il faut reconnaître qu'il est de l'intérêt de la bonne administration d'une grande ville comme Roubaix, d'avoir le sectionnement électoral.

Il est intéressant que chaque quartier ait ses représentants. Si des habitants ont des réclamations à faire valoir, les conseillers de la section sont tout indiqués pour mieux les apprécier, les présenter, les soutenir.

C'est surtout le moyen d'assurer au sein du Conseil municipal la représentation d'une minorité qui surveille, contrôle, discute tous les actes de la majorité et amène celle-ci à avoir plus de prévoyance et de soins dans la gestion des finances communales.

Si une minorité avait contrôlé les actes des Administrations collectivistes de 1892 à 1900, bien des fautes dont souffre encore notre cité auraient été évitées et ces administrations elles-mêmes en auraient profité.

Tant que la représentation proportionnelle ne sera pas inscrite dans la loi, le scrutin de liste sera un scrutin d'oppression.

Jusque-là, le Sectionnement peut seul assurer la bonne gestion des intérêts communaux, aussi tous les Roubaisiens qui aiment leur cité tiendront-ils à le manifester, en allant à la Mairie signer en faveur du maintien du Sectionnement.

Des Electeurs soucieux de l'avenir de Roubaix.

— Avis. — Les signatures ne sont reçues que jusqu'au lundi 26 juin 1911.

La douce France, dernier roman de René Bazin, se trouve à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement du 12 au 17 juin 1911. — Soies, 658 kilos : Laines peignées, 729.360 ; Laines filées, 153.962 ; Blousses et Laines diverses, 26.869 ; Cotons, Jute, Lin, etc., 122.932. — Total, 1.033.831 kilos.

Conditionnement, 2.685 opérations ; Titrage, 973 - Décreusage, 3 : Dégraissage, 55 1/2. Marchés à terme : de Roubaix-Tourcoing, 107.200 kilos ; d'Anvers, 5.186 k.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 70 rue du Sole, Roubaix. Téléphone 2082. 0179

Quatre doigts sectionnés. — Un ouvrier de chez M. Arthur Duvinage, négociant en bois, rue du Nord, a été victime, lundi après-midi, d'un grave accident. Au cours de son travail, il a eu les quatre doigts de la main gauche sectionnés. On l'a conduit chez M. le docteur Desrousseaux.

Mais ratissée. — Un ouvrier de l'atelier d'ébénisterie de M. H. Vanhitte, rue du Grand-Chemin, M. Emile Hache, 21 ans, demeurant rue Béranger, 6, a eu l'index et le médius droits ratissés en sciant du bois. Six semaines de repos lui ont été prescrites.

La Poissonnerie Modèle reçoit tous les jours : Soles, Turbots, Saumons, Langoustes, Huîtres, toutes espèces de poissons, 45 et 54, rue Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 0175

Chute malheureuse. — Mlle Ernestine Foulon, 38 ans, servante chez M. Vandewille, rue Peillart, 102, a eu le pied pris dans un tapis ; elle est tombée et s'est fracturé le bras gauche.

Pauvre bébé. — Une fillette de trois ans, Marie Blin, rue du Tilleul, cour Oxémbre, 8, jouait sur un lit, lundi matin, avec son petit frère. Celui-ci l'ayant poussée, elle tomba du lit et se fractura la cuisse droite.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout. 0121

Blessé en jouant. — On a conduit à l'hôpital, hier lundi, Raymond Desurmont, 12 ans, demeurant rue des Récollets, cour D'Hondt, qui s'était fracturé l'avant-bras droit en tombant pendant qu'il prenait ses ébats.

Singuliers clients. — Dimanche soir vers sept heures, deux inconnus entraient au Café Augem-Parsis place de la Gare et se faisaient servir une consommation. Avant de la payer, ils se rendirent à la cour où ils dévissèrent et enlevèrent un robinet en cuivre valant trois francs. Puis ils disparurent. La police les recherche.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 0236

du 17 juin

Mariages. — Jules Catteau, employé de commerce, rue Masséna, 18 et Victoire Declattre, couturière, rue de Soubise, cour St-Jean, 6. — Edmond Couthier, employé de commerce, rue d'Hem, 29 et Louise Suvilier, modiste, rue du Vieil-Abreuvoir, 13. — Gustave Hindt, tisserand, rue de la Balance, 86 et Maria Delecluse, soigneuse, rue Larochefoucauld, cour Vandamme, 11. — François Staedtbader, chaudronnier en fer, rue de Condé, 14 et Philomène Desfrennes, soigneuse, id., cour Degand 7. — Albert Willem, magasinier, rue de l'Arc, 15 et Léonie Marit, tisserande, rue Bourgelat, 8. — Alphonse Parrein, soigneur, à Herseaux et Marie Castelain, bobineuse, r. Decrème, 62.

POUDRE ROCHER Guérison de la CONSTIPATION La plus agréable et la plus efficace des Laxatifs. Flac. de 24 doses : 2.50. Tous Pays. 01129-2

WATTRELOS. — Du 17 juin. — Naissance. — Simone Bourgois, rue du Petit-Tournai, 72. Publications. — Jules Leman, tisserand, et Céline Rasson, soigneuse. — Paul Mullier, apprêteur, et Marie Renard, soigneuse. — Michel Debue, homme de peine, et Alix Rondelaere, étiqueuse. — Achille Bekiere, tisserand, et Hélène Deschacht, doubleuse.

Mariages. — Ernest Bectard, douanier, et Berthe Delétrez, confectionneuse. — Emile Delobelle, ajusteur, et Joséphine Charletège, a. p. — Albert Thieffry, menuisier, et Angèle Carrette, bobineuse. — Henri Gaspar, trieur, et Maria Hubaut, ménagère. — Emile Lepoutre, rattacheur, et Marie Sandraps, tisserande. — Henri Desrumaux, menuisier, et Zulma Delepaul, bobineuse. — Maurice Olivier, rattacheur, et Marguerite Develder, tisserande. — Arthur Budeville, tisserand, et Flore Desmetire, soigneuse.

Décès. — Elise Tulfer, 3 mois, Martinoire. — Henri Delery, 71 ans, tisserand, rue du Trou-de-Fouan. — Sidonie Duret, 73 ans, ménagère, rue du Trou-de-Fouan. — Nicolas Her, 86 ans, tisserand, rue Ma-Campagne, 1. — Louis Desrumaux, 61 ans, tisserand, rue Thiers, 23.

CROIX

Cheval emballé. — M. J.-B. Montaigne, boucher, place de Croix, faisait une livraison de marchandises, lundi matin, vers huit heures, au mont du Croquet. Son cheval prit peur et s'emballa par les rues d'Hem et Holden, jusqu'à la Place.

Là, un tramway passait et l'animal se dirigeait de ce côté - un ouvrier, M. Arthur Clarebout, 28 ans, demeurant rue de Thionville, 28, vit le danger : il sauta du tramway en marche et s'élança à la tête de la bête affolée. Après avoir été traîné pendant une dizaine de mètres, M. Clarebout réussit à arrêter l'animal.

Le courageux ouvrier a été blessé à la jambe gauche.

Accident de travail. — Au peignage Halden et Cie, Alexandre Coursier, 67 ans, conducteur de machines, rue de Wasquehal, s'est cogné le coude gauche contre une palissade. 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Naissance. — Fernand Vandenberghe, rue de la Ruelle, cour du Midi.

WASQUEHAL

Accident. — Un ouvrier de l'usine Bayer et Cie, le nommé Osyn, domicilié au Noir-Bonnet, a été brûlé aux pieds avec des acides. Quelques jours de repos. Docteur Butin.

CAPREAU

La Procession de la Fête-Dieu. — Comme chaque année, la procession de la paroisse Saint-Clément a pu se dérouler suivant son parcours habituel. Le temps a été favorable. Deux magnifiques reposoirs ont été érigés par les soins de la Jeunesse Catholique, l'un à l'école libre, l'autre au Patronage. Cette année, le cortège était agrandi de deux nouveaux groupes : une assistance plus nombreuse et recueillie suivait le T.-S. Sacrement.

FLERS-BREUCQ

Procession. — Dimanche, à l'issue de la grand'messe a eu lieu, malgré un temps pluvieux, la procession solennelle du Saint Sacrement.

Comme les années précédentes, un magnifique cortège composé de groupes religieux, s'est déroulé dans les principales rues du Breucq.

Pendant le parcours, la Chorale a exécuté les plus beaux chants et la Fanfare du Breucq plusieurs marches de procession.

Chorale. — Les membres de la Maîtrise sont instamment priés de se réunir demain mercredi, à 8 heures et demie du soir, au local habituel, pour la répétition générale. Présence indispensable.

TOURCOING

Un industriel en prison pour banqueroute

Il y a environ cinq mois, la maison de laines Edouard Leclercq et Cie, rue de Guisnes, 104, faisait faillite.

Fondée en 1892, cet établissement avait été géré d'abord par M. Edouard Leclercq. Douze ans plus tard, elle fut reconstituée sous la raison sociale actuelle et, en 1906, la gérance passa entre les mains de M. Georges Leclercq, fils du précédent.

Dans la société « Edouard Leclercq et Cie », un capital de cent mille francs avait été engagé par deux commanditaires, MM. Henri Wattinne, négociant en laines à Roubaix, 33, rue du Curoir et Georges Roelstraete, de Bruxelles, de la filature Roelstraete-Deconinck, rue du Haze, 77.

En faisant l'examen des écritures de la maison Ed. Leclercq et Cie le syndic de la faillite, M. Duvillier, avocat-agréé et le juge-commissaire, M. Albert Trentesseaux, découvrirent que les trois derniers inventaires avaient été falsifiés, de telle sorte que les commanditaires et les créanciers avaient été frustrés d'une somme variant entre 350.000 et 400.000 fr.

Il y a une quinzaine de jours, le juge-commissaire adressait son rapport au Parquet qui, après l'avoir étudié et y avoir découvert le délit de faux en écritures commerciales, décida de convoquer M. Georges Leclercq, gérant de la société en faillite.

Ce négociant, à la suite de ses malheurs, était allé habiter en Belgique, à Mouscron. Il se rendit, mercredi, à la convocation du juge d'instruction, M. Houeix, qui décerna contre lui un mandat de dépôt.

Pour le Pape. — Nous transmettrons à la « Croix » de Paris les offrandes de : J.-B. D., 5 fr.; M. et Mme Jules Joire, 50 fr.; M. et Mme Bodin-Vinchent, 5 fr.

Saint-Père, bénissez-nous, 50 fr.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Avesnes, de Sœur Pauline, religieuse de Sainte-Thérèse. La défunte fut durant de longues années attachée au pensionnat de la rue de Wailly à Tourcoing. Victime de la persécution elle dut s'exiler à Pont-à-Chin où elle ne tarda pas à tomber malade. Elle voulut alors revenir à Avesnes pour y terminer sa vie toute d'édifiante piété et d'entier dévouement.

XXIe Pèlerinage à Montmartre des patrons tourquennois. — Pour la vingt et unième fois les patrons tourquennois se rendront en pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, jeudi prochain. Comme ils en ont la coutume, ils se réuniront à la basilique à six heures du soir pour passer la nuit en adoration devant le Saint Sacrement.

En union avec les pèlerins, les catholiques tourquennois sont priés d'assister à l'heure d'adoration publique qui aura lieu jeudi, à Saint-Christophe, de huit à neuf heures du soir.

Messe de présence. — Dimanche matin, M. l'abbé Etienne Dumortier, célébrait sa messe de présences en l'église du Sacré-Cœur. Le nouveau prêtre appartient à une très honorable famille tourquennoise, déjà trois de ses frères sont entrés dans les ordres. En raison du deuil de famille, le frère, M. Dumortier-Durit, étant mort récemment, la cérémonie avait revêtu un caractère intime.

Le clergé alla chercher à 9 heures 3/4 M. l'abbé Etienne Dumortier au presbytère et la conduisit processionnellement à l'église. Celle-ci avait été superbement décorée.

Le nouveau prêtre officiait, ayant comme diacre et sous-diacre ses deux frères, MM. les abbés Auguste Dumortier, rédemptoriste et Laurent Dumortier, vicaire à Linselles. L'assistant était M. l'abbé Delobine, professeur à l'Université Catholique. Le troisième frère, missionnaire en Amérique, n'avait pu assister à la cérémonie.

A l'Evangile, le R. P. rédemptoriste Dumortier, oncle de l'officiant, défroit le rôle du prêtre prédicateur, pasteur des âmes et consolateur.

Au cours de la cérémonie, la Maîtrise, sous l'habile direction de M. Henri Depoortier, interpréta de très beaux morceaux, notamment un motet de circonstance : « Tu es sacerdos ».

La messe terminée, une procession se déroula à l'intérieur de l'église. Les groupes de l'école dominicale de Saint-Raphael, représentant la foi, l'espérance et la charité, ainsi que celui de Saint Vincent de Paul, furent très remarqués.

La Procession à l'institution Saint-Louis. — Après la grand'messe célébrée dans la chapelle de l'établissement de la place Leverrier, et à laquelle assistaient outre les élèves, nombre de parents, la procession s'est déroulée dans les cours spacieuses de l'école. La fanfare Saint-Louis prêtait son concours; les chants étaient interprétés par la Chorale. Deux reposoirs avaient été édifiés, un dans chaque cour, et tous deux étaient d'un goût artistique qui fait le plus grand honneur aux personnes dévouées qui les ornèrent.

Le Saint Sacrement était porté par M. l'abbé Bassuyau, visiteur des écoles catholiques de la ville.

Coin de Terre et Foyer Tourquennois. — *Cercle Saint-Jean-Baptiste.* — Le Comité des Jardins ouvriers de Tourcoing n'a rien négligé pour faire connaître à ses membres l'importante loi sociale sur les Retraites ouvrières. Il en a résumé les principaux dispositifs dans un article qui a paru dans son excellente revue, « Le Coin de Terre », et que nous avons été heureux de reproduire dans la « Croix » du Lundi ; il a réfuté les objections qu'on lui fait couramment, sans ménager d'ailleurs les critiques qu'elle soulève et, non content de ce premier acte social, il multiplie, depuis le début du mois, les réunions de quartier où la même question est toujours mise à l'ordre du jour.

Deux réunions sont particulièrement à citer : celle du Brun-Pain où M. Carlos Flipo fit une excellente causerie sur ce sujet capital, et celle du Sacré-Cœur, où M. Fernand Dewavrin fut remercié par les ouvriers de l'exposé lumineux qu'il leur fit de la loi.

Aujourd'hui, mardi 20 juin, c'est au Cercle Saint-Jean-Baptiste, 122, rue du Touquet, que les jardiniers sont convoqués pour étudier cette question vitale et vraiment familiale. La réunion aura lieu à huit heures du soir, et c'est M. Diligent, avocat, qui a bien voulu accepter d'y prendre la parole. Nous n'allons pas ici faire l'éloge de M. Diligent, mais d'avance nous sommes persuadés qu'il parlera de la loi sur les Retraites ouvrières, non seulement avec compétence, mais aussi avec cette conviction, avec cette chaleur persuasive qui fait son grand succès auprès des auditoires populaires.

La conférence n'est pas exclusivement réservée aux jardiniers. Dans un but de propagande sociale, le Comité invite tous les hommes du quartier et particulièrement les membres du Cercle à y assister.

Une décision des coopératives. — Dans sa réunion du 6 juin 1911, l'Union des sociétés anonymes coopératives (bière, vins et liqueurs) des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, a décidé qu'à partir du 3 juillet prochain, chacune des sociétés prendrait à sa charge non seulement les versements qui d'après la loi doivent être faits par les employeurs mais aussi les versements mis à la charge des ouvriers. Les employés de ces sociétés profiteront de ces avantages.

Cette décision s'applique pour Tourcoing au personnel des sociétés : Brasseries coopératives du Tilleul et du Virolois, sociétés coopératives, le Progrès-Avenir, l'Espérance.

D'autre part la Société coopérative ouvrière de peinture « le Projet », rue du Casino, a pris la même décision vis-à-vis de son personnel.

Les Sports. — La course Tourcoing-Armentières et retour a réuni 71 coureurs dont 8 handicapés de 5 minutes. L'organisation a été parfaite.

Voici l'ordre des arrivées : 1er Camille Masselis, de Menin en 1 h. 33 (coureur handicapé); 2e, Samyn, id.; 3e, Arthur Claerbout, id.; 4e, Arthur Colombier; 5e, Alphonse Legrand; 6e, Georges Boët; 7e, Arthur Lepoutre; 8e, Jean-Pierre Vanneste; 9e, Léon Desruemeaux (coureur handicapé); 10e, Alexis Dassonville; 11e, Pierre Hollevoet; 12e, Henri Fourmeaux; 13e, Marcel Marécaux; 14e, Prosper Claus; 15e, Pierre Beuque; 16e, Juvenal Dhilin; 17e, Romain Goëters; 18e, Camille Bonvin; 19e, Georges Schoon; 20e, Alexis Leplae; 21e, Léon Hervuet; 22e, Octave Cornelle; 23e, Albert Roger; 24e, Ernest Venneste.

— La course de 5 kilomètres, à laquelle ont participé 40 coureurs dont 5 handicapés, a donnée les résultats suivants :

1er, Albert Villez; 2e, Jean Vermeulen; 3e, Paul Pectoor; 4e, Albert Verbrugge; 5e, Joseph Vandenbrouck; 6e, Gilbert; 7e, Achille Vandekerckhove ; 8e, Louis Joostenn ; 9e, Pierre Strobbe; 10e, Joseph Catteau; 11e Charles Desrousseaux; 12e, Arthur Lefebvre.

En remontant un tonneau, un garçon brasseur du Chemin des Mottes, rue de Gand, M. Pierre Etienne, 44 ans, s'est fait une entorse du pied droit. Docteur Ducatillon; 3 semaines de repos.

En recevant une balle sur la cheville gauche, M. Henri Tulfer, 24 ans, homme de peine à Wattrelos, s'est fait une entorse grave du coup de pied. M. le docteur Aerts, tout en faisant des réserves, a prescrit au blessé un mois de repos.

En tombant dans un escalier, M. Louis Malet, 30 ans, chauffeur chez MM. Cauliez-Delaoutre, s'est fait une plaie au coude gauche. Docteur Defossez; 12 jours de repos.

Scalpée. — Maria Pacco, 16 ans, rue des Flandres, bâcleuse chez MM. Motte frères, rue des Piats, a eu la chevelure prise dans son métier. La chevelure du sommet de la tête fut violemment arrachée. M. le docteur Debuchy a ordonné un repos d'un mois tout en faisant des réserves.

Des malfaiteurs ont pénétré la nuit dans un champ de M. Adolphe Tournois, rue du Pont-de-Neuville et ont dérobé pour une soixantaine de francs d'échalottes. M. Niéderst, commissaire, a ouvert une enquête.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 19 juin

Naissance. — Maurice Lagendre, boulevard Gambetta, 62.

Mariage. — Jean Brasseur, rattacheur et Marie Moulebroucke, conductrice.

Décès. — Céline Herman, 7 mois, rue du Laboureur, 6. — Angèle Logie, 29 ans, rue Nationale, 122. — Gérard Delannoy, 4 mois, rue de Berckem, 12. — Charlotte Gheysens, 54 a., rue du Brun-Pain, 66.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, 21, LILLE
0129

MOUVAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Henri Bataille, maire. Dix-huit conseillers sont présents.

Fixation de la largeur des trottoirs. — Le Conseil adopte le rapport de la Commission qui fixe la largeur des trottoirs à deux mètres dans les rues ayant douze mètres de largeur.

— Un crédit de 2.100 fr. est voté pour le pavage de la rue des Duriez. Les travaux seront mis en adjudication.

Le budget primitif pour 1912 s'élève en recettes et en dépenses à 85.489 fr. 05.

— Un crédit de 100 fr. est voté pour allouer à chaque élève ayant obtenu le certificat d'études une récompense de 5 fr.

— M. Montaigne fait remarquer que sur un budget de 75.000 fr., la commune dépense 10.500 fr. pour l'instruction publique, c'est-à-dire un dixième et cela malgré les charges toujours de plus en plus lourdes ; les dépenses de l'éclairage dont profitent les ouvriers s'élèvent aussi à 10.000 fr.

En outre pour répondre à des calomnies, M. Montaigne tient à signaler la somme de 2.000 fr. inscrits au budget sous le titre « alimentation aux enfants pauvres ». Le Conseil a voulu traiter tous les Mouvallois sur le même pied d'égalité, aucune distinction ne devant être faite entre enfants pauvres.

Une somme de 500 fr. a également été votée pour le chômage involontaire. C'est aux ouvriers à savoir en profiter.

— M. Gallois demande qu'il soit procédé au nettoyage des aqueducs. La question sera étudiée.

— Le Conseil accorde l'autorisation à M. le Maire de se défendre en justice contre les prétentions d'un propriétaire.

— Mlle Debuffroy, chargée de la garderie, voit son traitement porté à 500 fr. Elle touchait auparavant 400 fr.

— M. Dubem, employé à la Mairie, obtient 900 fr. de traitement, soit une augmentation de 150 fr.

— Les directrices d'écoles demandent à être dégrevées de leurs contributions, cette faveur étant accordée à M. Goudrerie, directeur.

Sur la proposition de M. Montaigne, le Conseil décide à l'unanimité, qu'il n'y a pas lieu d'accueillir favorablement cette demande, tous les fonctionnaires pouvant solliciter au même titre exemption semblable. A partir de l'année prochaine, il n'y aura plus d'exceptions.

La question du Presbytère. — M. le Préfet refuse d'accepter la proposition faite par M. l'abbé Wattel, de louer le presbytère 250 fr. par an. Il estime que cette somme n'est nullement en rapport avec la valeur locative de l'immeuble.

L'assemblée estime qu'elle ne peut changer sa manière de voir. Le Conseil d'Etat jugera s'il est nécessaire.

— Mlle Agache, directrice, remercie par lettre de l'augmentation qui lui a été accordée.

Les Retraites ouvrières. — M. Montaigne voudrait que chaque conseiller fasse connaître aux ouvriers de leur quartier, les avantages sérieux de la loi des retraites ouvrières.

Deux sociétés de Mouvaux : la Mutuelle Saint-Germain et les Prévoyants du Commerce ont décidé de demander leur autonomie.

M. Cyrille Desurmont dépose ensuite quelques voeux : 1° que le cimetière soit agrandi; 2° qu'une plantation d'arbres et la pose de lanternes soient faites à la Place ; 3° le prolongement des rues Thiers, Jeanne-d'Arc et Marceau, vers le nouveau boulevard.

Ces vœux sont renvoyés aux commissions compétentes.

La séance est ensuite levée ; il est 9 h. 1/4.

La loi sur les retraites ouvrières. — La Commission de la Société de secours mutuels « Saint-Germain » se fait un devoir de rappeler à ses membres participants assujettis à la loi sur les retraites ouvrières et qui sont âgés de plus de 35 ans, qu'ils doivent se rendre de suite à la Mairie pour signer les bulletins de renseignements qui les concernent et y apporter un certificat dûment légalisé, attestant qu'ils sont salariés depuis trois ans au moins au 3 juillet 1911. S'ils négligeaient de remplir cette formalité ils s'exposeraient à perdre le bénéfice de l'allocation de l'Etat, qui varie de 60 à 100 francs par an.

MOUVAUX-LES-FRANCS

La Procession Eucharistique. — Sans être incommodée par la pluie toujours menaçante, la Procession a pu se dérouler dans le populeux quartier des Francs. Les paroissiens de Saint-François ont vu, à la satisfaction générale, se réaliser leur plus cher désir, car, depuis longtemps, pour perpétuer une tradition locale, ils préparaient cette pieuse manifestation. A toutes les maisons, on voyait flotter bannières et drapeau national.

A 4 heures précises, le cortège s'est mis en route dans un ordre parfait. Le caractère de cette démonstration était la piété la plus édifiante. Au passage du Saint Sacrement, on voyait la foule recueillie se prosterner et implorer les bénédictions divines. — C'était très imposant.

Il faudrait citer tous les groupes, car tous nécessitent des félicitations. Toutefois on ne peut passer sous silence deux groupes qui ont été particulièrement remarqués à cause de la fraîcheur et du bon goût de leurs costumes. C'étaient la Sainte Vierge entourée des neuf chœurs des anges, puis escortant le Saint Sacrement, dix anges adorateurs enveloppant de leurs ailes l'ostensoir d'or porté sous le dais. Dans le parcours, l'excellente Harmonie des Francs, au grand complet, alternant avec la Chorale, a exécuté d'une façon impeccable, plusieurs marches.

Cette première procession est de bonne augure pour celle de dimanche prochain.

MOUVAUX. — Naissance. — Antoinette Desrumeaux, rue de Roubaix.

ASTHME POUDRE, CIGARETTES **TAILLIAR** Vte BRUNEAU, Fondée en 1868. 21, Rue Nationale, LILLE 0230

Terrible accident d'automobile

A FOURNES-EN-WEPPES

Une femme étranglée sous la voiture

Lundi matin, vers six heures un quart, M. et Mme Guerlus-Hersyn, fabricants de sièges, demeurant à Lille, 123 bis, rue des Rogations, revenaient à Lille en automobile, de Frévent, où habitent les parents de Mme Guerlus.

Ils étaient arrivés à Fournes-en-Weppes, sur la route de Lille à La Bassée, et voyageaient à une allure normale, lorsqu'à hauteur du château de la Vallée, où existe une courbe assez forte de la route, M. Guerlus calcula mal son virage.

L'auto alla se jeter sur la bordure d'un trottoir, un pneu éclata et la voiture se renversa sur les voyageurs.

M. Guerlus put se retirer assez aisément de dessous la carrosserie en pièces ; mais Mme Guerlus avait le cou serré et il était impossible de la dégager.

M. Guerlus, malgré tous ses efforts, ne put y arriver ; il ne pouvait soulever la voiture. Il lui fallut attendre, sur cette route déserte, que quelqu'un vînt à passer. Pendant ce temps, Mme Guerlus souffrait beaucoup, s'inquiétant cependant de l'état de son mari ; mais peu à peu, elle perdit connaissance et quand, enfin, parut un cycliste, elle avait cessé de vivre.

Le cycliste alla chercher plusieurs personnes, MM. Bonel, Devicq et Foret, pour soulever la voiture.

On transporta la pauvre femme à l'estaminet de M. V. Desmadrille, où le docteur Dubois ne tarda pas à arriver.

Mais il ne put que constater le décès et l'attribuer à l'asphyxie par compression.

Le corps de Mme Guerlus a été ramené à Lille à onze heures.

L'automobile, que M. Guerlus possédait depuis seulement trois semaines, est à moitié détruit.

SUCRE DELERUE
est le plus pur, le plus sucrant ! !
0119

Les lignes de tramways :

DE LILLE-HALLUIN, LILLE-WAMBRECHIES ET LILLE-ARMENTIÈRES

La Commission d'enquête chargée de donner son avis sur la demande en concession par la « Compagnie « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » des trois lignes de tramways de Lille à Halluin, Lille à Wambrechies et Lille à Armentières, s'est réunie sous la présidence de M. Faucheur, président de la Chambre de Commerce.

Etaient présents : MM. Delesalle, maire de La Madeleine, qui remplissait les fonctions de secrétaire ; Charles Delesalle, maire de Lille ; Catry, maire de Marcq-en-Barœul ; Verley, maire de Marquette ; Stoclet, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Grimpret, ingénieur des ponts et chaussées ; Huet, chef de division à la Préfecture ; Vinosnt, préfet du Nord.

La Compagnie des Tramways de Lille avait pour représentant M. Faure, directeur, et « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » MM. Guyon et Thaddée Nathanson.

Voici les décisions qui ont été prises après une discussion de plusieurs heures :

Avis favorable a été donné à la ligne de *Lille à Halluin* ; sauf quelques points de détail seulement ont été discutés.

Avis favorable a été donné au projet de ligne de *Lille à Wambrechies*, avec cette restriction que ce point terminus sera, non point place du Théâtre, mais à l'extrémité de la rue des Arts, près du Lycée.

En ce qui concerne la ligne de *Lille à Armentières*, M. Ch. Delesalle fit connaître les protestations qu'avait formulées le Conseil municipal, relativement au prolongement de la ligne au-delà de la place de Tourcoing et aux lignes de service.

Après avoir fait remarquer que les lignes de service ne seraient utilisées que le matin et la nuit, M. Nataneson ajouta qu'en cas où ces lignes ne seraient pas autorisées, la Compagnie l' « Electrique » serait obligée de construire un dépôt de machines et une usine électrique du côté de la ligne de Lille à Armentières, à moins qu'un accord n'intervienne pour la réparation de ces voitures entre la Compagnie l' « Electrique » et la Compagnie des Tramways de Lille dont les ateliers sont situés rue Auber. L' « Electrique » renoncerait alors aux voies de service.

Cette proposition ayant été accueillie favorablement par M. Faure, il a été décidé que les Conseils d'administration des deux Compagnies de tramways seraient consultés.

La réponse des Conseils d'Administration sera vraisemblablement favorable. Elle sera connue avant mercredi prochain, date d'une nouvelle réunion de la Commission d'enquête qui pourra ainsi donner son avis définitif sur le troisième projet.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.
ALBERT MATRAU
ZINC, GAZ, EAU
LILLE, 65, rue de Béthune, 65, LILLE
0133

Pour tout bon potage, le **TAPIOCA INDIEN**, pur manioc Utilissima, est indispensable.
01110

Deux enfants meurent accidentellement

A BLARINGHEM

Samedi soir, le jeune Paul Richard, sept ans et demi, jouait sur un chariot appartenant à M. Maurice Bernard, cultivateur. Il fit une chute et se tua sur le coup.

— Le petit Georges Vitry, âgé de cinq ans, s'amusait dans une prairie où se trouvait un cheval. L'enfant passa trop près de l'animal, qui rua, atteignit le pauvre petit à la tête et lui fractura le crâne.

*Pour être sûr d'avoir une huile délicieuse, douce et nourr